



DOSSIER DE PRESSE

JUSQU'À MINUIT NICHE LFI POUR CHANGER LA VIE



Nous défendons la lutte du peuple de France

par Mathilde Panot, Présidente du groupe parlementaire La France insoumise

Ce 27 novembre 2025, le groupe de La France insoumise fait entrer les mobilisations populaires à l'Assemblée nationale à l'occasion de sa niche parlementaire. Alors qu'Emmanuel Macron continue son coup de force antidémocratique pour imposer coûte que coûte une politique dont plus personne ne veut, les insoumis utiliseront leur journée dédiée pour faire résonner et voter les revendications populaires majoritaires dans le pays.

Fidèle à sa stratégie « un pied dedans, un pied dehors », le groupe parlementaire insoumis continue à mener de front l'action institutionnelle et l'action citoyenne.

Ainsi, nous défendrons dans l'hémicycle la lutte du peuple de France, aux côtés des peuples du monde entier, en solidarité avec le peuple palestinien. Notre résolution visera à rétablir la dignité de la voix de la France, en exigeant la fin réelle du génocide à Gaza et de la colonisation en Cisjordanie, un embargo sur les armes et le plein respect du droit international.

Nos propositions donneront de l'écho aux combats citoyens contre les ravages du néolibéralisme dans l'agriculture et l'industrie en proposant de bloquer la ratification du Mercosur et de nationaliser ArcelorMittal, son savoir-faire et ses 15 000 emplois menacés. Nous donnerons une suite à la pétition inédite signée par plus de deux millions de citoyens cet été contre la loi Duplomb, en proposant l'abrogation pure et simple de cette loi qui sacrifie les terres et la ressource en eau au profit de l'agrobusiness.

En lien avec de nombreuses mobilisations partout en France, nous proposerons au débat la gratuité des parkings d'hôpitaux publics, pour que personne n'ait à payer des centaines d'euros pour se soigner ou rendre visite à ses proches hospitalisés. Nous proposerons, en lien avec les revendications des mères isolées, la défiscalisation des pensions alimentaires. Pour la jeunesse précarisée, nous porterons une proposition sur l'exonération de la CSG pour les apprentis. Contre la vie chère dans les territoires dits d'Outre-



Mer, nous soumettrons au vote une loi de l'égalité d'accès au service public postal.

Enfin, la proposition d'abrogation de la retraite à 64 ans prolongera le travail acharné du groupe insoumis contre les deux années de vie volées aux Françaises et aux Français. Car n'en déplaisent aux puissants, les gens prennent leur existence et celle des autres au sérieux. Ils n'acceptent toujours pas une loi passée en force qui atteint à la dignité de millions de personnes. Une telle réforme imposée contre tous les syndicats, contre l'Assemblée et contre la majorité sociale du pays, ne s'amende pas, ne se décale pas, elle s'abroge.

Le Président des riches est l'ennemi du peuple. Une autre politique est possible, un autre monde est souhaitable. Pour la paix, la vie digne, le partage des richesses et la sauvegarde des écosystèmes, les insoumis représentent plus que jamais la seule alternative à la Macronie et à son assurance-vie Lepéniste.



AGENDA

Les dates clés

Mercredi 5 novembre

Conférence de presse de présentation de la niche parlementaire LFI 2025 et mise en ligne de nos propositions sur le site lafranceinsoumise.fr

Du 12 au 15 novembre

Résultat des sondages de chacune de nos propositions

Lundi 17 novembre

Résultat des sondages de chacune de nos propositions

Semaine du 17 novembre

Passage en commission

Mercredi 26 novembre

Émission spéciale Niche

Jeudi 27 novembre

Passage en hémicycle



FOCUS

La niche hors les murs

Comme chaque année, le groupe parlementaire de La France insoumise met un point d'honneur à faire entrer les luttes dans l'hémicycle, et à faire vivre dans le débat public les sujets portés lors de sa niche parlementaire.

Les députés qui portent nos propositions agissent sur le terrain, en rencontrant les salariés d'ArcelorMittal, en organisant des actions en faveur des parkings gratuits dans les centres hospitaliers,

en auditionnant des citoyens et des associations directement impliqués et bien d'autres initiatives.

Chaque proposition est également sondée afin d'en évaluer l'adhésion des citoyennes et citoyens.

Une page dédiée est créée sur le site Internet lafranceinsoumise.fr qui détaille les propositions, résume les enjeux des passages en commission et propose un décryptage des débats en hémicycle.

Les débats, que ce soit en commission ou en séance, sont retransmis sur l'ensemble des réseaux du groupe.

Le 26 novembre à 19h, nous diffuserons une émission spéciale sur Youtube et Twitch en présence de nos rapporteur·es et chef·fes de file qui reviendra sur chacun des textes présentés, avec des interventions de personnes directement concernées par nos propositions.

■ NOS VICTOIRES

- Une proposition de résolution visant à **reconnaitre l'endométriose** comme une affection longue durée.
- Une proposition de loi visant à **réhabiliter les militaires « fusillés pour l'exemple »** durant la Première Guerre mondiale.
- Une proposition de loi constitutionnelle prévoyant **l'IVG dans la Loi fondamentale de la République**.
- Une proposition de loi tendant à **la réouverture des accueils physiques dans les services publics**.

PPR

Gaza

Cette proposition de résolution invite le Gouvernement français à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire respecter le droit international, dont le droit à l'autodétermination du peuple palestinien, condition nécessaire à l'établissement d'une paix juste et durable au Proche-Orient.

CHEFFE DE FILE



Mathilde Panot

Présidente du groupe parlementaire
La France insoumise, députée
du Val-de-Marne



PPR

Refuser le Mercosur

Le 3 septembre dernier, la Commission européenne a adopté le projet d'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur, enclenchant ainsi le processus de ratification du texte. Cette adoption intervient après la finalisation de l'accord entre l'Union européenne et les pays du Mercosur, en décembre 2024, après plus de 25 années de négociations.

Cette proposition de résolution invite le Gouvernement de la République française à s'opposer à l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur en Conseil de l'Union européenne. La France doit œuvrer à la constitution d'une minorité de blocage permettant de s'opposer à la mise en place du volet commercial de cet accord, délétère pour notre agriculture, l'environnement, le climat et tant d'autres domaines.

Cette proposition de résolution invite également le Gouvernement de la République française à saisir la Cour de justice de l'Union européenne sur la compatibilité de l'accord UE-Mercosur avec les traités de l'Union



CHEF DE FILE



Matthias Tavel
Député de Loire-Atlantique

3

PPL

Nationalisation Arcelor-Mittal

Depuis 25 ans, l'aciérie française a été mise à mal par la concurrence déloyale des aciers asiatiques ou américains, et par l'abandon de pans entiers de cette industrie aux capitaux étrangers.

La proposition de loi visant à la nationalisation des actifs d'ArcelorMittal en France a donc un double objectif :

- assurer la pérennité d'une filière stratégique pour l'ensemble de l'industrie française (automobile, transports collectifs, énergie...), celle de l'acier et ses dérivés,
- préserver la quinzaine de milliers d'emplois du groupe dans le pays, alors que celui-ci menace purement et simplement de quitter la France.

Elle entend faire la démonstration qu'il est possible et nécessaire de reprendre le contrôle d'un secteur clé de notre industrie tout en organisant la bifurcation écologique et en préservant et créant des emplois.



RAPPORTEURE



Aurélie Trouvé
Députée de Seine-Saint-Denis

4

PPL

Abroger la loi Duplomb

Commandée sur mesure par l'agrobusiness et les syndicats à sa botte, la loi Duplomb constitue une anomalie démocratique imposée contre l'avis de la communauté scientifique, contre deux millions de citoyens mobilisés, et sans vote de l'Assemblée.

Elle est l'outil de l'industrialisation et de l'ouverture à la concurrence du modèle agricole français qui ont abouti à l'extinction de la biodiversité, l'empoisonnement de la population aux pesticides, et la disparition des petites et moyennes exploitations agricoles.

Face à ce constat, nous défendons le protectionnisme solidaire, l'exception agricole française, comme rempart contre le dumping social, environnemental et normatif. Nous proposons ainsi d'interdire l'importation de produits agricoles traités par des pesticides dangereux non autorisés en France. Nous visons également l'abrogation totale de la loi Duplomb, favorisant les fermes-usines et les mégabassines, qui ne profitera qu'à une poignée d'agro-businessman privilégiés au détriment de la majorité des agriculteurs.



RAPPORTEUR



Loïc Prud'homme
Député de la Gironde

5

PPL

Parkings gratuits hôpitaux publics

Certains hôpitaux publics ont, dans le contexte des coupes budgétaires qui mettent en cause l'accès aux soins, monnayé leurs parkings, gérés par des opérateurs privés comme Vinci, Indigo ou QPark.

Aujourd'hui, les 3/4 des parkings des hôpitaux publics sont payants. Cette logique marchande est indécente, frappe d'abord les plus modestes, et abîme la République sociale. Cette marchandisation des parkings hospitaliers fait payer les patient·es, les familles et les accompagnant·es, ce qui est contraire au principe d'égalité.

Pour nous, nul ne doit payer pour se soigner, ni pour accompagner un proche à l'hôpital. Face à cette situation, plusieurs associations d'usagères et d'usagers, dont France Assos Santé, dénoncent ces « restes à charge invisibles » qui pèsent sur les malades et leurs proches. De nombreuses pétitions, totalisant des dizaines de milliers de signatures, réclament la gratuité du stationnement dans les établissements publics de santé.

Notre loi y répond par la mise en place de la gratuité totale et immédiate, à la charge de la puissance publique et non des hôpitaux bien entendu. La République sociale ne peut



RAPPORTEUR



Pierre-Yves Cadalen
Député du Finistère

tolérer qu'un ticket de stationnement devienne un obstacle à la santé et à la solidarité si importante des proches et des parents. Cette mesure s'inscrit dans une démarche plus large de défense du service public hospitalier et d'un financement renforcé de la Sécurité sociale, afin de garantir un accès équitable, solidaire et sans discrimination aux soins pour toutes et tous.

6

PPL

Défiscalisation des pensions alimentaires

Elle vise à défiscaliser les pensions alimentaires perçues par le parent gardien, afin que chaque euro serve à l'enfant. Elle corrige l'injustice actuelle qui consiste à taxer les mères isolées tout en subventionnant le parent payeur via la déduction fiscale.

Le principe est simple : sortie de l'impôt côté parent qui reçoit ; fin de l'avantage fiscal côté parent qui verse. La pension alimentaire ne doit pas être considérée comme un don, mais un dû, une juste contribution aux besoins de l'enfant.

Cette proposition de loi, si elle est adoptée, permettra de lutter concrètement contre la précarité des familles monoparentales, dans plus de 80% des cas des mamans solos. Plus ambitieuse que l'amendement socialiste adopté en première lecture du PLF pour 2026, elle est déplafonnée, et prévoit également une augmentation de l'Allocation de soutien familial (ASF), versée faute de pension suffisante du parent débiteur, et dont bénéficie actuellement 1,5 million d'enfants.



Plus sûre, la PPL sort du cadre budgétaire, rendant la réforme applicable et pérenne tout de suite, quel que soit le sort du budget.

Elle s'appuie sur la mobilisation des collectifs de mères isolées et un consensus social grandissant. Il est temps de mettre fin à cette aberration fiscale et rendre l'argent aux enfants.

RAPPORTEURE



Sophia Chikirou
Députée de Paris

7

PPL

Égalité d'accès au service public postal en outre-mer

Les Outre-mer connaissent un phénomène de vie chère insoutenable ; les prix élevés des produits postaux y participent et constituent une rupture manifeste du principe constitutionnel d'égalité qui s'applique devant les services publics et qui suppose un égal accès de tous les usagères et usagers aux services publics.

Aucune raison ne peut justifier cette inégalité tarifaire.

La France a volontairement limité le champ de la péréquation tarifaire aux seuls envois sur le territoire hexagonal, en excluant les collectivités ultramarines. À titre comparatif, la péréquation tarifaire de l'électricité en France concerne l'ensemble du territoire national, alors qu'elle est bien plus coûteuse.

Cette proposition de loi vise à mettre fin à cette discrimination en élargissant l'application du tarif postal unique à tous les envois relevant du service universel postal, quelle que soit leur destination sur le territoire de la République, et quelle que soit leur tranche de poids.



RAPPORTEUR



Perceval Gaillard
Député de la Réunion

8

PPL

Suppres- sion CSG apprentis

Être jeune en France expose à la précarité. En 2022, 16% des 18-29 ans vivent sous le seuil de pauvreté. En cause dans ce phénomène, l'explosion du travail précaire, notamment l'apprentissage. Cette voie est parfois la seule possible pour des jeunes sans ressources qui doivent financer leurs études.

Or, malgré un niveau disproportionné d'aides à l'embauche pour les employeurs, le revenu des apprentis reste très faible : entre 27 et 78% du SMIC pour les moins de 26 ans.

Pourtant, les gouvernements successifs multiplient les attaques envers les apprentis. En mars dernier, ils ont subi une première réduction de l'exonération de CSG/CRDS dont ils bénéficiaient, et le PLFSS 2026 menace d'aller encore plus loin, avec une suppression totale de l'exonération.

Cette proposition de loi est donc une mesure d'urgence : les exonérer de paiement de la CSG/CRDS afin de leur redonner du pouvoir d'achat.



RAPPORTEURE



Marianne Maximi
Députée du Puy-de-Dôme

9

PPL

Abroger la réforme des retraites

L'abrogation de la réforme des retraites est une exigence sociale et démocratique.

Depuis 2023, des millions de manifestants et de grévistes ont exprimé sans relâche leur refus d'une réforme injuste, imposée au 49.3 contre la volonté populaire.

Les mobilisations des 10 et 18 septembre et du 2 octobre 2025 ont encore rassemblé des centaines de milliers de personnes : malgré les manœuvres de Macron et Lecornu, la colère demeure intacte.

Face à cette pression citoyenne, notre groupe parlementaire de la France insoumise porte la promesse du Nouveau Front Populaire, arrivé en tête des dernières législatives, pour abroger cette réforme.

Comme nous avions réussi à faire voter l'abrogation en commission le 20 novembre 2024, nous porterons à nouveau à l'Assemblée un texte d'abrogation.

Le gouvernement, isolé et soutenu par le patronat, tente de gagner du temps avec des promesses de "suspension".

Mais nous ne voulons pas de demi-mesures : la seule issue, c'est l'abrogation pure et simple, et nous savons qu'une majorité existe pour la voter.



Chaque jour de maintien de cette loi, c'est deux ans de vie volés à des millions de travailleurs.

La majorité doit agir : traduire dans les faits la volonté du peuple. L'abrogation, c'est maintenant.

RAPPORTEUR



Ugo Bernalicis
Député du Nord



JUSQU'À MINUIT POUR CHANGER LA VIE

NICHE LFI

Niche parlementaire 2025
du groupe parlementaire
La France insoumise



Contacts presse

Muriel Rozenfeld

06 18 35 59 97

Juliette Prados

06 64 24 53 16